

PLENIERE DU 20 JUIN 2005 – INTERVENTION SUR LES OGM

*Intervention de Jean-Pierre Girod,
pour le groupe des élus Verts*

Charte des régions et des autorités locales d'Europe sans O.G.M.

Alors que samedi dernier, le 18 juin, se déroulait la seconde journée d'opposition aux OGM, qui prenait cette année une dimension européenne ;

Alors que 71% des citoyens européens se déclarent hostiles à la présence d'OGM dans leur alimentation ;

Alors que les régions européennes sont de plus en plus nombreuses à réclamer l'application du principe de précaution ;

Le groupe des élus Verts se félicite de l'adhésion de la Région Haute-Normandie à la Charte des Régions sans OGM.

Soucieuses de protéger l'agriculture de qualité et la biodiversité qu'elles estiment menacées par les cultures d'OGM, une vingtaine de régions européennes ont adopté cette charte. L'objectif est d'agir auprès de la Commission Européenne afin d'obtenir la création d'un véritable cadre réglementaire régissant la coexistence entre les OGM et les cultures traditionnelles et biologiques.

Les organismes génétiquement modifiés posent de nombreux problèmes :

- ⇒ **En matière de santé** : Avec les allergies et la résistance à terme aux antibiotiques. Ces deux points nécessitent de mettre en œuvre le **principe de prévention**.
- ⇒ **En matière d'environnement** : Les OGM n'ont pas permis de diminuer les doses utilisées de pesticides car aux USA, les quantités ont même

augmenté. Apparaissent, de plus, des phénomènes de résistance aux produits.

- ⇒ **La dissémination de pollen est plus importante que prévue** (5 km), d'où une pollution génétique sur les plantes alentours. Cela rend ces techniques nouvelles, incompatibles avec une agriculture de qualité et biologique. Nous demandons simplement l'application du **principe de responsabilité**.
- ⇒ **En matière d'économie** : Les OGM rendent les agriculteurs encore plus dépendants des firmes multinationales (en terme d'approvisionnement en semences) tout en leur imposant des traitements spécifiques. Si l'on ne peut plus ressemer sa propre semence (privatisation des ressources génétiques), est-ce la fin de l'agriculture dans de nombreux pays du Sud ? Nous revendiquons l'application du **principe de solidarité**.
- ⇒ **En matière de Recherche** : Avec les interventions sur la génétique, la domination de la nature ne va-t-elle pas se retourner contre l'espèce humaine ? Cela pose un problème d'éthique, car les caractères héréditaires sont manipulés dans l'intention d'exercer une influence sur le phénotype d'une plante, d'un animal, bientôt sur l'humanité. Cet enjeu nécessite l'application du **principe de précaution**.

Le groupe des élus Verts est tout à fait satisfait que cette Charte élaborée par le « Réseau Européen des Régions sans OGM », soit soumise à notre assemblée.

- ⇒ Cette Charte permet de préserver la biodiversité.
- ⇒ Elle encourage l'agriculture paysanne et biologique.
- ⇒ Elle rappelle le principe de souveraineté alimentaire.
- ⇒ Elle préserve les ressources génétiques, tout en permettant le libre accès.

La confrontation sur le rapport qu'il faut avoir à la recherche et à la technologie génétique avec un regard sur les pratiques des multinationales, n'ouvre-t-elle pas la voie à un eugénisme libéral à terme (expression utilisée par le philosophe allemand Jürgen Habermas (*), de plus réglée par l'offre et la demande, sans régulation.

C'est à dire la marchandisation du vivant et à terme de tous les êtres !

Jean-Pierre Girod

(*) L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ? NRF – essais – Gallimard- 2001 – Jürgen Habermas